

REPUBLIQUE FRANCAISE

50165

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE**

POSTE COMPTABLE DE : **Perception de GRANVILLE**

**SERVICE PUBLIC LOCAL
SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE**

M49

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2009

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
----------------------------	--	-----------	-------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
- sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2008 après le vote du compte administratif 2008.

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
---------------------	--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	321 437,00	141 796,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 179 641,00

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	321 437,00	321 437,00
---	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	398 600,00	369 437,00

+ + +

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 29 163,00

= = =

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	398 600,00	398 600,00
---	-------------------	-------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	720 037,00	720 037,00
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
----------------------------	--	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	3 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
012	Charg. pers. et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
66	Charges financières	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	4 500,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	27 500,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
023	Virement à la sect ^e d'investis. (6)	148 388,00		215 437,00	215 437,00	215 437,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	73 800,00		74 000,00	74 000,00	74 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	222 188,00		289 437,00	289 437,00	289 437,00
	TOTAL	249 688,00	0,00	321 437,00	321 437,00	321 437,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	321 437,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	93 000,00	0,00	129 996,00	129 996,00	129 996,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	93 000,00	0,00	129 996,00	129 996,00	129 996,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	93 000,00	0,00	129 996,00	129 996,00	129 996,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	11 800,00		11 800,00	11 800,00	11 800,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	11 800,00		11 800,00	11 800,00	11 800,00
	TOTAL	104 800,00	0,00	141 796,00	141 796,00	141 796,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	179 641,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	321 437,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	277 637,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. I - Modalités de vote. (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce compte n'existe pas en M49. (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IVA7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
----------------------------	--	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	333 698,00	0,00	317 800,00	317 800,00	317 800,00
Total des dépenses d'équipement		333 698,00	0,00	317 800,00	317 800,00	317 800,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	23 500,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
18	Compte de liaison (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	3 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses financières		26 500,00	0,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
4581	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		360 198,00	0,00	346 800,00	346 800,00	346 800,00
040	Opérations d'ordre entre sections (6)	11 800,00		11 800,00	11 800,00	11 800,00
041	Opérations patrimoniales (6)	29 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		40 800,00		51 800,00	51 800,00	51 800,00
TOTAL		400 998,00	0,00	398 600,00	398 600,00	398 600,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	398 600,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2008 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	29 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes financières		29 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
4582	Total des opé. pour le compte de tiers (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		49 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
021	Virement de la section de fonct. (6)	148 388,00		215 437,00	215 437,00	215 437,00
040	Opérations d'ordre entre sections (6)	73 800,00		74 000,00	74 000,00	74 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	29 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		251 188,00		329 437,00	329 437,00	329 437,00
TOTAL		300 188,00	0,00	369 437,00	369 437,00	369 437,00

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	29 163,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	398 600,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	277 637,00
---	-------------------

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
----------------------------	--	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 000,00		10 000,00
012	Charg. pers. et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	20 000,00	0,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	74 000,00	74 000,00
022	Dépenses imprévues Fonct	2 000,00		2 000,00
023	Virement à la section d'investissement		215 437,00	215 437,00
	Dépenses d'exploitation - Total	32 000,00	289 437,00	321 437,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	321 437,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	11 800,00	11 800,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	14 000,00	0,00	14 000,00
18	Compte de liaison	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	317 800,00	0,00	317 800,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	40 000,00	40 000,00
020	Dépenses imprévues Invest	15 000,00		15 000,00
	Dépenses d'investissement - Total	346 800,00	51 800,00	398 600,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	398 600,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(8) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
----------------------------	--	-----------	-------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	129 996,00		129 996,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	11 800,00	11 800,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		129 996,00	11 800,00	141 796,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	179 641,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	321 437,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	40 000,00	40 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	40 000,00	0,00	40 000,00
28	Amortissements des immobilisations		74 000,00	74 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		215 437,00	215 437,00
Recettes d'investissement - Total		40 000,00	329 437,00	369 437,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	29 163,00
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	398 600,00
---	-------------------

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
----------------------------	--	-----------	-------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	3 000,00	10 000,00	10 000,00
615	Entretien et réparations	1 500,00	10 000,00	10 000,00
622	Rem. d'intermédiaires et honor..	1 500,00	0,00	0,00
623	Publicité, publications, relat..		0,00	0,00
012	Charg. pers. et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		3 000,00	10 000,00	10 000,00
66	Charges financières (b)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000,00	20 000,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements (d)(9)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (f)	4 500,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		27 500,00	32 000,00	32 000,00
023	Virement à la sect° d'investis.	148 388,00	215 437,00	215 437,00
042	Opérations d'ordre entre section (11)	73 800,00	74 000,00	74 000,00
6811	Dotations aux amortissements su	73 800,00	74 000,00	74 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		222 188,00	289 437,00	289 437,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		222 188,00	289 437,00	289 437,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		249 688,00	321 437,00	321 437,00

RESTES A REALISER 2008 (12)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (12)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	321 437,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) Ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Ce compte est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	93 000,00	129 996,00	129 996,00
7012	Taxes et redevances	93 000,00	0,00	0,00
70128	Autres taxes et redevances		129 996,00	129 996,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		93 000,00	129 996,00	129 996,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (7)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		93 000,00	129 996,00	129 996,00
042	Opérations d'ordre entre section (8)	11 800,00	11 800,00	11 800,00
777	Quote-part des subv. d'inv. v..	11 800,00	11 800,00	11 800,00
043	Op. ordre intérieur de section (8)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 800,00	11 800,00	11 800,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		104 800,00	141 796,00	141 796,00

+

RESTES A REALISER 2008 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	179 641,00
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	321 437,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	333 698,00	317 800,00	317 800,00
2315	Install., mat. et outil. tech.	333 698,00	317 800,00	317 800,00
Total des dépenses d'équipement		333 698,00	317 800,00	317 800,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	23 500,00	14 000,00	14 000,00
1641	Emprunts en euro	23 500,00	14 000,00	14 000,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	3 000,00	15 000,00	15 000,00
020	Dépenses imprévues	3 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses financières		26 500,00	29 000,00	29 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		360 198,00	346 800,00	346 800,00
040	Opérations d'ordre entre section (7)	11 800,00	11 800,00	11 800,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	11 800,00	11 800,00	11 800,00
1391	Subventions d'équipement	11 800,00	11 800,00	11 800,00
041	Opérations patrimoniales (9)	29 000,00	40 000,00	40 000,00
2762	Créances droit déduction TVA	29 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		40 800,00	51 800,00	51 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		400 998,00	398 600,00	398 600,00

+	RESTES A REALISER 2008 (10)	0,00
+	D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	398 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	0,00
131	Subventions d'équipement	20 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		20 000,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières	29 000,00	40 000,00	40 000,00
2762	Créances droit déduction TVA	29 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des recettes financières		29 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		49 000,00	40 000,00	40 000,00
021	Virement de la section de fonct.	148 388,00	215 437,00	215 437,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)	73 800,00	74 000,00	74 000,00
28158	Autres	73 800,00	74 000,00	74 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		222 188,00	289 437,00	289 437,00
041	Opérations patrimoniales (8)	29 000,00	40 000,00	40 000,00
2315	Install., mat. et outil. tech.	29 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		251 188,00	329 437,00	329 437,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		300 188,00	369 437,00	369 437,00

+	RESTES A REALISER 2008 (9)	0,00
+	R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	29 163,00
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	398 600,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	A 0,00	0,00	B 0,00	B 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	C 0,00	D 0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)	A1.1

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/2009	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	509 501,85	449 279,74	31 728,62	18 660,39	13 068,23
<u>Auprès des organismes de droit privé</u> (3)	450 000,00	433 012,75	26 981,80	18 660,39	8 321,41
CAISSE D'EPARGNE	100 000,00	94 805,27	5 600,96	3 573,94	2 027,02
CREDIT FONCIER	350 000,00	338 207,48	21 380,84	15 086,45	6 294,39
<u>Auprès des organismes de droit public</u> (3)	59 501,85	16 266,99	4 746,82	0,00	4 746,82
AGENCE DE L'EAU	59 501,85	16 266,99	4 746,82	0,00	4 746,82

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM...) seules les opérations comptabilisées au compte 16441 "opérations afférentes à l'emprunt" doivent être inscrites ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 ;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
----------------------------	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX	A1.2

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/2009) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2009	Capital restant dû au 31/12/2009	Niveau du taux à la date de vote du budget (5)	Intérêts à payer de l'exercice (6)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
RD971 20500245 - 13EME TRANCHE 06.01	CAISSE D'EPARGNE	100 000,00	94 805,27	92 778,25	3,8	3 573,94	21.27%
RES.06 / 45.1240.013 92X - 1 06.02	CREDIT FONCIER	350 000,00	338 207,48	331 913,09	4,42	15 086,45	76.09%
SEPAR. RES. 030212-1 Z.A ET ENTRE DEUX ROCHERS 03-01	AGENCE DE L'EAU	12 700,00	8 466,65	7 619,98	0	0,00	1.75%
TVX RES. 16099861 99-01	AGENCE DE L'EAU	46 801,85	7 800,34	3 900,19	0	0,00	0.89%
TOTAL		509 501,85	449 279.74	436 211,51		18 660.39	100.00%
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat (2)							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (3)							
Emprunts avec options (4)							
TOTAL GENERAL		509 501,85	449 279.74	436 211,51		18 660.39	100%

(1) Répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles ;

(2) Préciser si les emprunts sont à taux préfixé ou post-fixé, éventuellement garanti par un cap ou un tunnel ;

(3) Emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat ;

(4) Emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières au cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou de changement du mode d'amortissement.

(5) Indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année ;

(6) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
----------------------------	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A1.4

Année et profil de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2009	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
Année	Profil							Taux ... (3)	Index (4)	(5) Taux actuarié	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
TOTAL GENERAL				509 501,85	449 279,74									18 660,39	13 068,23	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				509 501,85	449 279,74									18 660,39	13 068,23	0,00	
1641	Emprunts en euro (8)			509 501,85	449 279,74									18 660,39	13 068,23	0,00	
1998	C	TVX RES. 16099861 99-01	AGENCE DE L'EAU	46 801,85	7 800,34	1	A	F		0	F		0		0,00	3 900,15	0,00
2003	C	SEPAR. RES. 030212-1 Z.A ET ENTRE DEUX ROCHERS 03-01	AGENCE DE L'EAU	12 700,00	8 466,65	9	A	F		0	F		0		0,00	846,67	0,00
2006	X	RD971 20500245 - 13EME TRANCHE 06.01	CAISSE D'EPARGNE	100 000,00	94 805,27	27	T	F		3,8	F		3,8		3 573,94	2 027,02	0,00
2006	S	RES.06 / 45.1240.013 92X - 1 06.02	CREDIT FONCIER	350 000,00	338 207,48	27	S	F		4,42	F		4,42		15 086,45	6 294,39	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(8) Reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A1.2 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options).

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN DEPENSES

Art (1)	Libellé (1)	Dépenses votées (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		I 40 800,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		II 40 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166 (A)	14 000,00
1641	Emprunts en euro	14 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		15 000,00
020	Dépenses imprévues Invest	15 000,00
Transferts entre sections = C+D		11 800,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (C)</i>	<i>11 800,00</i>
1391	<i>Subventions d'équipement</i>	<i>11 800,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalité de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour les reprises des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art (1)	Libellé (1)	Recettes votées (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = G+H+J+K		III	329 437,00
Autres recettes financières (H)			40 000,00
2762	Créances droit déduction TVA		40 000,00
Transferts entre sections (J)			74 000,00
28158	Autres		74 000,00
021	Virement de la section de fonct. (K)		215 437,00

RESULTATS REPORTES ET AFFECTATION

D001	Déficit d'investissement reporté	0,00
R001	Excédent d'investissement reporté	29 163,00
R 1064	Réserves réglementées (affectation des plus-values de cessions)	0,00
R 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00

	Montant
Dépenses financières (hors dépenses des c/16449 et c/166)	40 800,00
Recettes financières	358 600,00
Solde des opérations financières	+ 317 800,00
Solde net hors charges transférées (4)	+ 317 800,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires ainsi que pour les dotations des dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(4) Ces charges pouvant être financées par emprunt.

50165 Code INSEE	SERVICE ASSAINISSEMENT- DONVILLE DONVILLE-LES-BAINS AST	BP	2009
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

<p>Présenté par le, A, le Le,</p> <p>Délibéré par le, réuni en session</p> <p>A, le</p> <p style="text-align: center;">Les membres du,</p>	<p>Nombre de membres en exercice :</p> <p>Nombre de membres présents :</p> <p>Nombre de suffrages exprimés :</p> <p>VOTES : Pour :</p> <p style="padding-left: 40px;">Contre :</p> <p style="padding-left: 40px;">Abstentions :</p> <p>Date de convocation :</p>
<p>Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le</p> <p style="text-align: right;">A, le</p>	

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.9 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.10 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.11 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.12 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.13 A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartitions par prêteurs

p.14 A1.2 - Etat de la dette - Répartitions des emprunts par type de taux

A1.3 - Autres dettes

p.15 A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A1.5 - Etat de la dette - Remboursement d'un emprunt avec refinancement

A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier

A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

p.16 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.17 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat des dépenses et recette des services d'eau et d'ass. - Exploit.

A5.1.2 - Etat des dépenses et recette des services d'eau et d'ass. - Invest.

A5.2.1 - Etat des dépenses et recette des services d'ass. coll./non coll. - Exploit.

A5.2.2 - Etat des dépenses et recette des services d'ass. coll./non coll. - Invest.

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des AP et CP afférents

B2.2 - Etat des AE et CP afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N

C1.2 - Etat du personnel non titulaire au 1/1/N

C1.3 - Etat du personnel de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D - Arrêté et signatures

p.18 D - Arrêté et signatures

X